

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE



Année 2025

Période de référence du 01/01 au 31/12

Tranche d'effectifs : 50 à 250 collaborateurs

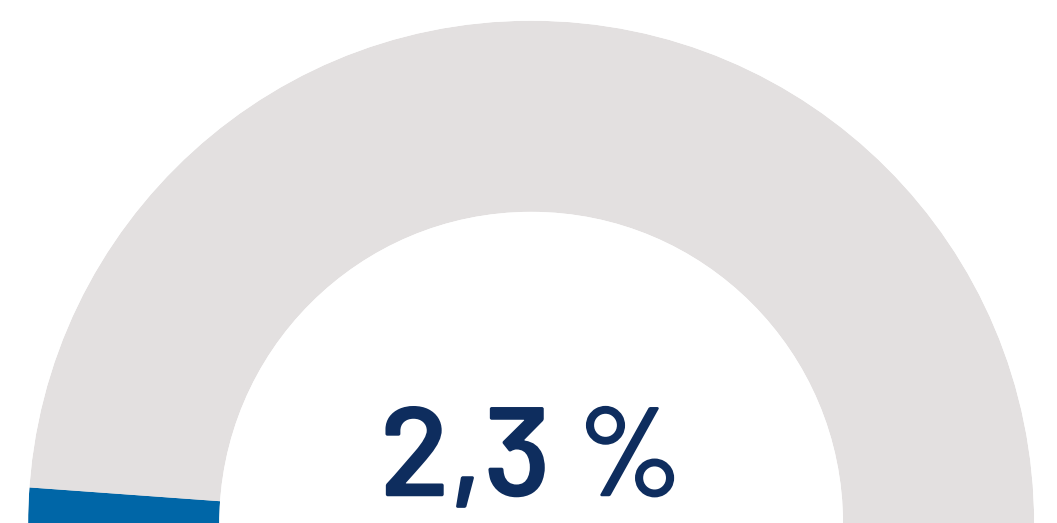
Nombre de salariés pris en compte : 196

Résultat total :
87/100

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Notre résultat final est de 2.3% écart favorable aux hommes

Note obtenue 37



Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

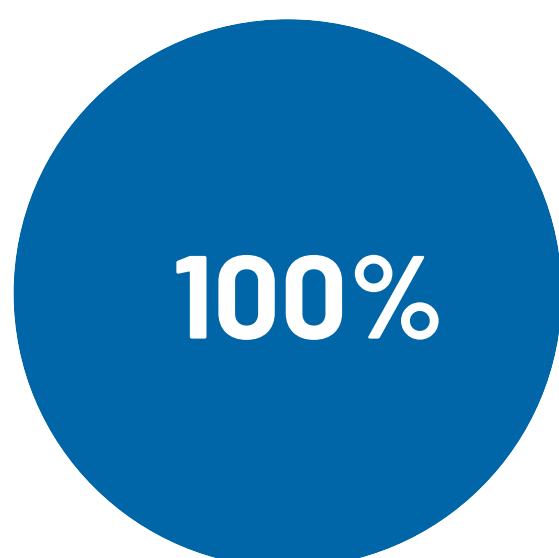
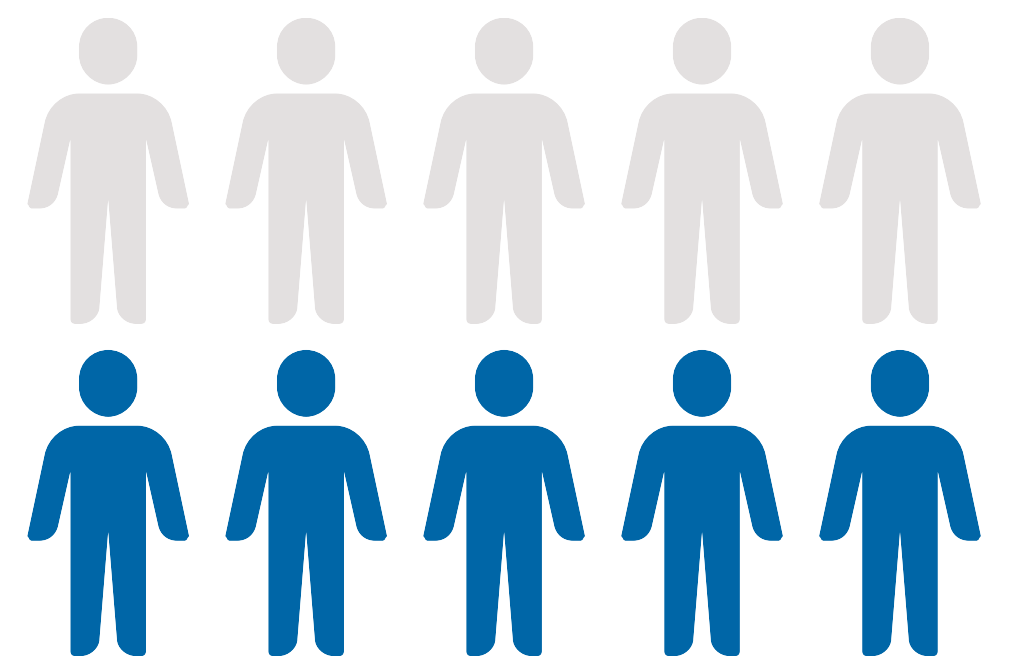
Résultat en nombre équivalent de salariés est de 0.4 écart favorable aux hommes

Note obtenue : 35

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté par les 10 plus hautes rémunérations

Notre résultat final est de 1 les hommes sont sur-représentés

Note obtenue : 0



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Notre résultat final est de 100%

Note obtenue : 15